

JOURNAL D'ÉDUCATION

PARAISANT LE JEUDI

ET FORMANT ANNUELLEMENT UN VOLUME DE 624 PAGES IN-8° A DEUX COLONNES

L'ABONNEMENT NE SE FAIT PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE

—000—

Canada et Etats-Unis : une piastre. — France et Union postale : 12 francs 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : CHEZ M. LÉGER BROUSSEAU, RUE BUADE, 9, A QUÉBEC

N. 4—JEUDI, 17 FÉVRIER 1881

SOMMAIRE

Pédagogie : du jugement—Petites leçons morales : deuxième leçon—Dictée—Acquisition des idées—Morceau de déclamation : Lecture des vers (fin)—Incorrections de langage relevées dans les journaux—Histoire : Constantin à Rome—Histoire du Canada . Couillard—Philosophie—Arithmétique—Algèbre—Physique—Chimie—Histoire naturelle—Écoles catholiques en Belgique—Laïcisation—Maximes—Amende honorable : cantique noté (air inédit.)

PÉDAGOGIE

Du jugement

Le *jugement* est la faculté intellectuelle par laquelle on affirme qu'une chose est ou n'est pas. Il est le produit de la perception, de l'attention et de la mémoire.

Le mot jugement signifie *dire droit, dire juste, dire vrai, dire sensé*. C'est la faculté qui nous fait discerner le bien et le mal, le beau et le laid, la vérité et le mensonge, et qu'on nomme le *bon sens*, dans le langage vulgaire, le *sens commun*.

Quand on dit d'un homme qu'il manque de bon sens, on l'accuse de manquer de jugement, c'est à dire de ce qu'il faut pour discerner la vérité.

Il y a de beaux parleurs, à la parole fleurie qui, même en blessant le sens commun, le bon sens, captivent toujours leur auditoire, sans dire grand'chose au fond. C'est l'effet de leur féconde imagination qui échauffe, éblouit et entraîne. Quand ils ont cessé de parler et que, dans le calme et la réflexion, on

récapitule leur discours, on éprouve une sorte d'étonnement qui donne le charme ; c'est le jugement désabusé qui réclame.

Le langage des hommes de jugement est d'ordinaire moins pétillant d'esprit et plus sérieux, leur manière est grave et mesurée, leur parole est sans artifice ; mais chacune de leurs assertions a sa valeur réelle, et s'ils ne provoquent pas les mêmes applaudissements, ils recueillent du moins l'approbation unanime des penseurs, qu'ils ont satisfaits, et des esprits prévenus qu'ils ont convertis.

Quand la Providence a doté le même homme d'imagination et de jugement, elle en a fait un être privilégié. Que de fortes et morales études viennent féconder ces deux puissantes facultés, et la société aura en lui un guide sûr, prêtre, magistrat ou législateur. Ou bien, si cette riche nature n'a reçu qu'une bonne éducation primaire, il sera ou un excellent chef d'atelier, ou un industriel utile à son pays, ou un cultivateur distingué, dont l'opinion fera autorité au village qu'il administrera indubitablement un jour, parce que c'est à des hommes d'un jugement sain, d'un sens droit que l'administration supérieure a recours pour se multiplier sur tous les points du pays.

Donc, si l'imagination est la plus charmante des facultés, le jugement est la plus précieuse, et l'instituteur doit s'appliquer à la cultiver plus que toutes les autres.

Le moyen le plus efficace est, selon nous, la méthode d'investigation, qui stimule la réflexion et conduit pas à pas les élèves à découvrir eux-mêmes les vérités dont une méthode banale confie l'enseignement au maître seul.

Toutes les branches d'études se présentent également bien à cette méthode, imitée dans les salles d'asile, et dont on ne fait pas un assez fréquent usage dans